

La Turquie, un État de droit en question

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La Turquie, un État de droit en question / Éric Sales

Auteur(s) : Sales, Éric (1971-....)

Publication : Paris : L'Harmattan

Date de copyright : C 2021

Description matérielle : 1 vol. (227 p.) : couv. ill. en coul. ; 24 cm

Collection : Comprendre le Moyen-Orient

ISBN : 978-2-343-22176-2

EAN : 9782343221762

Appartient à la collection : Comprendre le Moyen-Orient (Paris) 1140-0404

Classification décimale Dewey : 340.109 561

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p.219-226. Notes bibliogr

Résumé ou extrait : La Turquie s'affiche clairement comme un « État de droit », en l'affirmant expressément dans son droit constitutionnel. Au-delà de la déclaration de principe, la signification qui lui est donnée doit être mise en perspective avec la pratique politique et institutionnelle. Certaines réformes constitutionnelles ont pu donner le sentiment que la Turquie avançait vers l'Europe avant, depuis et après le lancement officiel du processus d'adhésion à l'Union européenne. Depuis une dizaine d'années, les changements à l'oeuvre donnent l'impression d'une très nette détérioration de l'État de droit. Ces bouleversements sont étudiés dans le cadre d'une réflexion inédite : remise en cause de la laïcité, recomposition politique du Haut Conseil des juges et des procureurs ainsi que de la Cour constitutionnelle, changement de régime politique - en pleine période d'état d'urgence - au bénéfice exclusif du président de la République, restriction importante et souvent abusive de la liberté d'expression, sans oublier les nombreuses dérives observées après la dernière tentative de coup d'Etat avec une purge massive dans l'armée, la fonction publique, l'université ou encore au sein de la magistrature et la fermeture d'organes de presse ou de télévision.

Sujet - Nom commun : Primauté du droit -- Turquie
Droit constitutionnel -- Turquie